



**PEPS**

environnemental & social

## « Le grand débat, et après? »

*Tribune de la plate-forme PEPS<sup>1</sup> pour le Progrès environnemental et le progrès social, 1er mars 2019*

Le grand débat national organisé par le gouvernement est un exercice salutaire car il répond à un profond besoin d'expression démocratique. Son organisation et son mode de fonctionnement comportent de nombreux atouts. La parole est libre et ouverte, la neutralité garantie et les lieux de débat très variés. Chacun a la possibilité de mettre en perspective sa situation individuelle avec certains des enjeux structurants de la France au XXIème : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Cet exercice présente un intérêt évident pour les pouvoirs publics et pour la société toute entière, et proposera un état des lieux intéressant de la France et des attentes des Français, sous réserve que les débats soient correctement rapportés et exploités.

### **Il fait néanmoins face à plusieurs défis.**

Tout d'abord, il n'épuisera probablement pas la demande citoyenne de transparence et de « reprise en main » des questions politiques, environnementales, et sociales formulées au travers de la crise des « gilets jaunes », qui révèlent un sentiment d'impuissance de la population en termes de destins individuels et collectif. Des réformes profondes devront être menées, en particulier s'agissant de la fiscalité et de la représentation démocratique.

Ensuite, un des objectifs principaux du débat doit être de redonner à chacun le sens de son appartenance à un collectif national, en permettant l'émergence de valeurs communes, comme la défense de l'environnement. Seules ces valeurs communes peuvent constituer un socle pour mener des actions robustes et efficaces. On peine encore à les voir apparaître.

Enfin, les questions mises au débat constituent des clés fondamentales pour réinvestir l'Europe, cadre de référence de la mise en place de solutions porteuses de progrès social et environnemental, et entité de régulation des activités économiques françaises, dans la mondialisation. C'est pour nous une source sérieuse d'inquiétude sur la sincérité des réponses qui pourraient être apportées à l'issue de ce débat : l'Europe en est totalement absente, à quelques semaines de l'élection du nouveau Parlement de l'Union.

### **L'écologie est au coeur des réponses au grand débat.**

Nous sommes convaincus que la protection de l'environnement est porteuse de solutions positives et inclusives, pour le cadre de vie, la santé, l'emploi, la solidarité. L'espérance commune et la confiance partagée en une société de protection, et non de prédation, fondent une économie qui préserve ses ressources et respecte ses citoyens.

La crise actuelle fait apparaître que la transition écologique doit prendre en compte les effets sociaux des mesures de transition, afin que personne ne soit pénalisé de manière excessive, mais elle ne prive pas le gouvernement de réponses compatibles avec les engagements pris par la France au niveau européen et mondial en application de l'accord de Paris sur le climat.

---

<sup>1</sup> La plate-forme PEPS a été créée début 2018 pour mettre en lumière l'importance du volet social de la transition écologique. Bien avant le début du mouvement des « gilets jaunes » nous alertons sur la nécessité d'accompagner les plus fragiles pour rendre acceptable le modèle économique d'une société bas carbone. Elle réunit plus de 300 soutiens et contributeurs.

Rappelons-nous que ce sont les Français les plus aisés qui sont les plus polluants. Nous n'acceptons pas que soient pointés du doigt ceux qui subissent déjà la triple peine écologique: contraints de se déplacer en voiture, ils subissent de plein fouet la hausse des taxes sur les énergies fossiles, leur logement est souvent mal isolé et coûteux à entretenir, et par voie de conséquence leur patrimoine (véhicule comme habitation) est dévalorisé. Car nous croyons qu'il est indispensable de réduire notre impact environnemental collectif et individuel, nous devons les accompagner et les soutenir en priorité.

A travers sa participation au grand débat, la plateforme PEPS apporte sa contribution à une mise en oeuvre juste, efficace et partagée de la transition énergétique et écologique.

### **Nous demandons :**

1/ un accès libre pour tous aux « résultats » du grand débat - cahiers de doléances, contributions d'acteurs et leur exploitation - car cette consultation est un formidable vivier pour faire émerger des propositions d'amélioration de nos conditions de vie ;

2/ la mobilisation d'intellectuels et de scientifiques de toutes les disciplines pour en faire l'analyse approfondie, et contribuer à en tirer des enseignements, en toute indépendance ;

3/ le maintien d'un dispositif pérenne de débat participatif sur les thèmes de société, en particulier la convergence du progrès environnemental et du progrès social, soutenu par l'Etat, en lien avec les élus locaux ;

4/ la proposition par la France de règles sociales et environnementales d'accès au marché intérieur européen (500 millions de consommateurs aisés), pour protéger les emplois et activités intérieurs, en valorisant un modèle de développement vertueux ;

5/ des mesures immédiates<sup>2</sup>, concrètes et fortes de redistribution des ressources de la fiscalité écologique vers les citoyens, territoires et entreprises les plus fragilisés par les politiques de transition.

Hélène Peskine, créatrice et animatrice de la plate-forme PEPS, et plus de 40 signataires.

---

<sup>2</sup> Nos 4 mesures de court terme pour réguler les dépenses publiques, orienter l'investissement, et permettre la remise en place d'une fiscalité écologique juste et progressive :

- l'organisation dans l'année 2019 des assises de la fiscalité écologique à l'occasion desquelles serait établi un contrat social-écologique national sur 5 ans (2020-2025), présentant les engagements de l'Etat pour la trajectoire de la fiscalité carbone/pollution et ses compensations, sur la base d'un diagnostic clair et partagé. Ce contrat, opposable, préciserait la responsabilité des contribuables et des collectivités pour la réussite de ses objectifs, et l'utilisation des budgets issus de l'obligation verte d'Etat. Les candidats à l'élection présidentielle de 2022 devront se prononcer sur son application.

- la clarification des rôles des responsables et administrations publics, par une véritable décentralisation qui donne aux collectivités territoriales la capacité et les moyens d'assumer pleinement leur responsabilité d'opérateur premier des politiques nationales de transition (alimentaire, agricole, énergétique, numérique, industrielle). Elle s'accompagnerait, sur le plan national, du resserrement des ministères non-régaliens chargés d'aménager le territoire (logement, transport, environnement, énergie, industrie, agriculture), dont l'action serait ciblée sur la solidarité et la protection, l'élaboration et l'évaluation des directives européennes, et l'accompagnement des politiques locales par voie de contractualisation et de dotations éco-conditionnées. Les ressources associées à ces politiques publiques seraient transférées aux régions, et à des intercommunalités élues au suffrage universel (communes nouvelles). Leur pouvoir fiscal devra être renforcé.

- un programme exceptionnel sur trois ans de rénovation d'un million de maisons individuelles, confié à la Caisse des dépôts et consignations, qui permettrait de financer jusqu'à 80%, avec avance des fonds, les travaux d'économie d'énergie, pour compenser l'augmentation progressive des coûts des déplacements motorisés. Réalisé en lien avec les collectivités locales et les habitants, à l'échelle de lotissements ou de quartiers, dans les espaces où l'utilisation de la voiture est inéluctable, il serait proposé sous conditions de ressources. Ce programme est estimé à 9 Mds€ sur trois ans - soit la recette annuelle 2018 de la contribution climat énergie - cet investissement étant pourvoyeur pour les territoires d'emploi local, pour l'Etat de TVA et de charges sociales, et pour les ménages de gain de pouvoir d'achat. Le programme pourrait comprendre l'équipement des toitures en panneaux photovoltaïques pour recharger des véhicules électriques.

- un programme public ambitieux de recherche et développement pour la mobilité zéro émission (hydrogène et solutions électriques), permettant de baisser le coût des véhicules équipés de ce type de motorisation, pour en faciliter l'accès au plus grand nombre, et placer la France résolument dans ce marché émergent, favorisé par l'essor du numérique. Cette recherche devra poursuivre l'objectif de réduire l'impact environnemental de ces technologies sur tout leur cycle de vie - en évitant le recours aux ressources minières et terres rares pour les batteries et en garantissant recyclage et réemploi.

*Signataires:*

Nidam Abdi, journaliste  
Julien Arnoult, chargé d'enseignement à l'Université Paris 2,  
Samuel Beaumier, cadre administratif,  
Gilles Berhault, délégué général de la Fondation des transitions,  
Sylvie Berline-Bouleau, conseillère municipale, présidente de l'Haÿ-les-Roses en transition,  
Fabien Blasco, directeur de service en collectivité,  
René Bokobza, ingénieur ETP,  
Lenaïc Bonneau, ingénieur, docteur en physique,  
Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime,  
Alain Bourdin, sociologue, professeur émérite,  
Peggy Briset, responsable communication,  
Sabine Buis, vice-présidente du conseil départemental de l'Ardèche,  
Benoit Calatayud, ingénieur,  
Laurence Camus, chef d'entreprise ingénierie bâtiment,  
Laetitia Comito-Bertrand, urbaniste,  
Sonia David, écrivain, Dominique de Courcelles, directrice de recherche CNRS ENS,  
Chaden Diyab, ingénieur, docteur en chimie, consultante en stratégie scientifique,  
Antonio Duarte, urbaniste, philosophe, président de l'institut GreenCity,  
Emmanuel Dupuy, président de l'institut de prospective et de sécurité en Europe,  
Jean-Claude Fontanive, consultant en diplomatie économique, directeur de la chaire  
environnement, changement climatique et transition énergétique de l'IPAG business school  
Frédéric Gharbi Mazieux, avocat,  
Nicolas Imbert, directeur exécutif Green Cross France et Territoires,  
Jean Michel Jacquet, architecte-urbaniste,  
François Jarrige, architecte,  
Rémi Lantreibeccq, responsable communication publique,  
Jean Yves Leber, consultant en stratégie,  
Maud Lelièvre, déléguée générale des Eco-Maires,  
Julien Lemaçon-Croze,  
Christophe Madrolle, responsable politique,  
Frank Mainard, dirigeant d'entreprise et expert bio-énergies,  
Jean Baptiste Marie, maître de conférence des écoles d'architecture,  
Christian Martel, architecte,  
Pascale Martineau, consultante communication et marketing,  
Antoine-Tristan Mocilnikar, ingénieur général des mines,  
Olivier Mousson, conseiller maître à la Cour des comptes,  
Marina Offel de Villaucourt, chargée d'affaires publiques à GeoPLC,  
Jacques Peskine, maire-adjoint d'une commune du Cher,  
Tony Renucci, consultant secteur public, spécialiste de la pollution de l'air,  
Marine Rosset, professeur d'histoire-géographie,  
Maryline Simoné, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine,  
Pascal Tebibel,  
Clotilde Valter, ancienne ministre,  
Julien Vick, expert mobilités,  
Eric Wirth, architecte,  
Gassan Zaiat.